

CREER ET PILOTER SA MICRO - ENTREPRISE

La certification RS7438 – « Créer et piloter sa micro - entreprise », enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences le 18 décembre 2025, est portée par CCI France.

Vous voulez comprendre comment fonctionne réellement le régime micro-entrepreneur, éviter les erreurs courantes et structurer un projet rentable et pérenne ? Cette formation certifiante vous donne toutes les clés pour démarrer efficacement, sereinement et en conformité.

OBJECTIFS À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Maîtriser les processus de création d'une micro-entreprise
- Définir son offre commerciale et sa proposition de valeur
- Comprendre les aspects liés à la viabilité financière d'un projet
- Identifier les outils de pilotage pour sa micro-entreprise

PUBLIC VISE

Tout individu ayant un projet de création de micro-entreprise et disposant à minima d'un projet formulé.

PREREQUIS

- Vérifier à l'aide d'un questionnaire ou d'un entretien individuel.
- Savoir lire, écrire, compter, connaître les règles de calculs de base (calculer un pourcentage, faire une règle de trois, ...).
- Pour les classes virtuelles : Disposer d'un ordinateur avec micro et caméra et d'une bonne connexion internet.

INTERVENANTS

- Des conseillers Création – Reprise de la CCI
- Expert technique

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation collective pouvant s'effectuer en présentiel ou distanciel.
- Pour les formations réalisées à distance, la vérification du bon fonctionnement du matériel de visioconférence est effectuée auprès de chaque participant avant le démarrage de la formation.
- Pédagogie active, basée sur l'échange, l'analyse de pratiques et des mises en situation.

MODALITES D'EVALUATION ET VALIDATION

L'évaluation repose sur l'analyse d'une production écrite individuelle, élaborée par le candidat à partir de son projet de création ou d'un cas fictif fourni. Cette production permet de vérifier la maîtrise des compétences clés liées à la création et au pilotage d'une activité en micro-entreprise.

LES RESULTATS

- 80% des entrepreneurs accompagnés mettent en œuvre leur projet contre 40% pour les non-accompagnés.
- 2 fois plus d'entrepreneurs qui embauchent lorsqu'ils ont été accompagnés par un conseiller CCI.
- L'accompagnement aux entrepreneurs pour se sentir capable de lancer son projet, de le faire évoluer, d'accélérer sa mise en œuvre et développer de nouvelles compétences.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Une formation pragmatique, courte et immédiatement opérationnelle.
- Des outils concrets pour sécuriser son lancement.
- Vous développez vos compétences tout en posant les premières bases de votre projet de création d'entreprise.
- Une certification de compétences reconnue par l'Etat qui prouve l'engagement dans votre projet et votre volonté d'identifier toutes les facettes de votre projet entrepreneurial pour décider en connaissance de cause de « vous lancer ».
- L'accompagnement post-formation en option : vous pourrez, à l'issue de la formation, demander des formations complémentaires et/ou un accompagnement individuel pour approfondir votre projet, rédiger un business plan et lancer votre entreprise.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES / Programme

Cette certification atteste du sérieux de votre démarche auprès de partenaires tels que les banques, fournisseurs et distributeurs. Durant ces 2 jours, vous découvrirez des méthodes et outils pratiques pour travailler efficacement sur les thématiques suivantes :

1/ Structurer son projet et définir une offre cohérente avec son marché

- Clarifier ses motivations, ses objectifs et les contraintes personnelles ou professionnelles
- Définir sa proposition de valeur et ce qui rend son offre identifiable
- Analyser son marché : besoins clients, concurrence, opportunités et risques
- Déterminer son positionnement et établir une feuille de route structurée

2/ Construire un modèle économique et préparer la viabilité financière de son activité

- Identifier les besoins financiers et les dépenses au démarrage
- Calculer ses coûts, définir ses prix et estimer son chiffre d'affaires prévisionnel
- Vérifier la rentabilité économique et anticiper sa rémunération

3/ Comprendre le cadre réglementaire et réaliser les démarches administratives

- Maîtriser le fonctionnement du régime micro : avantages, limites, seuils, obligations
- Connaître les options fiscales et sociales : micro-fiscal, versement libératoire, micro-social, TVA...
- Réaliser les démarches de création : immatriculation, protection sociale, assurances
- Comprendre les obligations du micro-entrepreneur (CFE, déclarations, compte bancaire dédié, mentions légales)

4/ Lancer, piloter et pérenniser sa micro-entreprise au quotidien

- Produire des devis et factures conformes et tenir ses registres obligatoires
- Mettre en place les outils de pilotage : tableau de bord, gestion de trésorerie, indicateurs de suivi
- Définir une stratégie de communication et de prospection adaptée à ses moyens
- Faire évoluer son activité et anticiper la sortie du régime

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Pour réaliser votre dossier de formation, vous devez compléter le bulletin d'inscription du Pôle Formation de la CCI de l'Yonne à demander par mail emploi.formation@yonne.cci.fr ou à télécharger sur <https://www.cci89.fr/produit/5-jours-pour-entreprendre/>). Dès réception dans nos services, un devis et une convention de formation précisant vos dates de formation vous seront adressés par mail ou courrier dans un délai de 72 heures.

DUREE 2 jours - Du lundi au vendredi - De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

COUT DE LA FORMATION 400 € net de taxe

Vous pouvez le financer avec votre CPF (Compte Personnel de Formation) : Contactez votre CCI pour procéder à la démarche avec un conseiller ou connectez-vous sur : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche> et saisissez le nom « Créer et piloter sa micro-entreprise » dans la barre de recherche et indiquez la ville dans laquelle vous voulez suivre la formation.

CONTACT Marie-Claire BAPTISTA, Conseillère Formation 03 86 49 40 25 – mc.baptista@yonne.cci.fr

CCI YONNE - DIRECTION EMPLOI & FORMATION

60 Boulevard Vauban - CS 20286 89005 AUXERRE cedex

☎ 03 86 49 40 70 - www.cci89.fr - ✉ emploi.formation@yonne.cci.fr